



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences et métiers de l'éducation et de la
formation

de l'Université Lille 3 - Sciences
humaines et sociales - Charles de
Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales - Charles de Gaulle

Académie(s) : Lille

Etablissement(s) co-habilité(s) : Université Lille 1 - Sciences et technologies

Mention : Sciences et métiers de l'éducation et de la formation

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008921

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Charles de Gaulle - Lille 3, Université des Sciences et technologies - Lille 1 - Centre Université-Economie d'Education Permanente (CUEEP).

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Sciences et métiers de l'éducation et de la formation* (SMEF), proposée en L3 uniquement, est portée par l'Université Lille 3 en collaboration avec l'Université Lille 1. Cette mention est composée de six parcours, dont quatre sont dispensés à l'Université Lille 3 : *Métiers de l'enseignement (Enseignement, apprentissage et didactiques -EAD)*, *Métiers de la relation et de la vie scolaire (Acteurs éducatifs vie scolaire -AEVS)*, *Métiers du travail social et de l'insertion sociale (Travail social et insertion sociale -TSIS)*, *Métiers de la prévention et de l'éducation pour la santé (Education & Santé -E&S)* et deux sont dispensés à l'Université Lille 1 : deux variantes de *Sciences de l'éducation et formation des adultes* (SEFA), l'une généraliste et l'autre en alternance. Les enseignements sont dispensés dans un tronc commun (2 UE à 6 ECTS chacune) aux six parcours, au sein du parcours (2 UE à 6 ECTS chacune) et dans le cadre d'enseignements complémentaires (2 UE à 3 ECTS chacune). La formation vise une initiation aux métiers de l'éducation et l'enseignement ainsi qu'une formation continue et/ou à distance proposée aux personnes issues des métiers de l'éducation et de la formation. C'est dans le cadre de la formation continue et/ou la formation préprofessionnalisante qu'il existe des conventions entre la formation et plusieurs écoles du travail social. A son objectif d'être une préparation professionnelle, s'ajoute celui d'initier également les étudiants à la recherche en sciences de l'éducation pour réussir une poursuite d'études en master (masters *Métiers de l'enseignement et de la formation* (MEF) et *Ingénierie de l'éducation* essentiellement) et les préparer au concours.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Chacun des six parcours de la mention affiche des débouchés professionnels et/ou une poursuite des études, bien définis. Pour l'unique année L3 qu'offre la formation, l'acquisition des compétences transversales est organisée avec sérieux combinant un enseignement complété par un suivi individualisé des étudiants, adapté à leur situation (études à distance ou en présentiel). En ce qui concerne les compétences additionnelles, on note une absence de possibilités de certification en langues et/ou en bureautique. Dans les parcours dispensés à l'Université Lille 1 (*SEFA* généraliste et en alternance), une langue étrangère n'est pas obligatoire, probablement parce que plus de 60 % des étudiants qui suivent le parcours *SEFA* en alternance n'ont pas de diplôme de l'enseignement supérieur et sont inscrits dans la formation en bénéficiant de la validation des acquis professionnels (VAP) ou d'études (VAE). Cette mention des sciences d'éducation concentrée en une année offre une ouverture possible vers un enseignement de culture générale dans le cadre d'une UE libre par semestre. A l'Université Lille 1, cette UE propose quatre choix, dont trois sont des dispositifs d'aide à la réussite (codes et normes écrit, expression orale, méthodologie documentaire). Le dossier contenant très peu de renseignements tels que la répartition des cours magistraux et des travaux dirigés, le contenu des enseignements, la forme du contrôle continu etc., il n'est pas possible d'évaluer la cohérence et la pertinence des enseignements.

Des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place et un véritable travail est fourni pour l'accompagnement de ce public étudiant hétérogène et parfois en difficulté : plusieurs dispositifs de prérentrée, de suivi et d'information des étudiants, à l'aide d'une plateforme, modules de mise à niveau (initiation aux sciences d'éducation, aide à l'écriture ou l'expression orale), double tutorat (un tuteur venant de la profession et un universitaire) à Lille 1 et enseignant référent à Lille 3. Si le taux de réussite à l'Université Lille 1 (71-85 %) reflète cet investissement de l'équipe pédagogique, ce n'est pas le cas à l'Université Lille 3 (30-46 %) où on note toutefois une augmentation progressive de ce taux. Il convient de souligner que les deux tiers des étudiants n'ont pas été inscrits en L1 et L2 dans une autre discipline, mais soit sont en convention avec les écoles du travail social (1/3) ou soit ont un DUT, DEUST ou BTS (1/3). Avec un parcours en alternance (*SEFA*, Lille 1) et trois parcours (*AEVS*, *EAD* et *TSIS*) proposés aussi en enseignement à distance (plus que la moitié des étudiants sont inscrits en enseignement à distance), la mention *SMEF* semble particulièrement adaptée aux contraintes particulières que peuvent avoir les étudiants.

La mention étant limitée à l'année L3 et accueillant beaucoup de professionnels complétant leur formation, elle ne propose ni Projet professionnel de l'étudiant (PPE) ni de stages. Une journée d'information annuelle sur les débouchés professionnels et poursuites en master est néanmoins organisée pour orienter les étudiants. Concernant le devenir des étudiants, seul celui des diplômés semble connu, c'est-à-dire moins de la moitié des étudiants inscrits dans les parcours dispensés par l'Université Lille 3 (30-46 % de réussite) et la majorité de ceux de l'Université Lille 1 (71-85 % de réussite). Parmi les diplômés, la moitié semble poursuivre leurs études (51,9 %) dont 82,3% en master pour les parcours à l'Université Lille 3, avec un taux assez faible pour le master *Enseignement*, moins du quart des étudiants poursuivant en master. L'Université Lille 1 renseigne uniquement sur les 10-20 % des étudiants qui poursuivent en master *Ingénierie de formation*. Les chiffres d'insertion professionnelle des diplômés sont excellents : 82 % de ceux qui ne continuent pas leurs études trouvent un emploi avant 30 mois. Ceci peut en partie être dû à l'obtention d'un concours ou d'un diplôme de l'état.

Bien que le pilotage ne semble pas complètement centralisé, il repose sur une bonne connaissance de la provenance des étudiants. Le suivi individualisé des étudiants permet également à l'équipe pédagogique de bien identifier les besoins des étudiants. Le pilotage s'appuie sur un conseil de perfectionnement, mais semble dans la pratique se faire par des réunions entre les enseignants d'une UE ou les responsables de parcours. Des données imprécises et contradictoires dans les différents tableaux indicateurs ne contribuent ni à l'analyse et ni à la prise de décision. Même s'il n'existe pas de modalités détaillées d'évaluation des enseignements par les étudiants, l'équipe pédagogique semble néanmoins connaître les besoins des étudiants grâce au suivi individualisé mis en place.

Pour une formation préprofessionnalisante, la participation d'intervenants autres qu'universitaires (8 sur 65 intervenants) et issus d'autres disciplines que des sciences de l'éducation (3 sur les 37 enseignants-chercheurs) est faible.

- Points forts :

- La connaissance du public étudiant hétérogène et la prise en compte de ses besoins se manifestent clairement dans les dispositifs d'aide à la réussite.
- La diversité du public.
- Les modalités d'acquisition de connaissances transversales sont bien développées.

- Points faibles :
 - Taux de réussite bas (<50 %) à l'Université Lille 3, même s'il est en augmentation.
 - Mention très centrée sur les sciences de l'éducation avec peu d'ouverture à d'autres enseignements et aux intervenants professionnels.
 - Pas d'évaluation des enseignements formalisée dans un processus défini.
 - Deux formations, une à Lille 1 et une à Lille 3, sous la même mention.

- Recommandations pour l'établissement :

Pour le moment il s'agit de deux mentions, une par site, il faudrait donc mettre en place un pilotage central dans le projet commun des deux établissements. De plus, il serait souhaitable de :

- poursuivre la réflexion bien engagée sur l'accompagnement des étudiants,
- définir plus clairement les processus d'évaluation des enseignements et l'autoévaluation pour leur intégration dans le pilotage, ce qui pourrait accroître le taux de réussite à l'Université Lille 3,
- intégrer une ouverture vers les disciplines connexes, en particulier avec la perspective de la création d'une mention L1-L3,
- renforcer l'équipe d'intervenants avec plus de professionnels de terrain.



Observations de l'établissement

Réponse à l'AERES sur l'évaluation 2014

N° de dossier : S3LI150008921

Licence mention Sciences et métiers de l'éducation et de la formation

Réponse de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique remercie les experts pour leur lecture attentive du dossier.

Le dossier remis est réputé donner peu de renseignements sur la répartition des cours (CM et TD) et les évaluations. Nous répondons que seules deux EC de l'UE1 sont en CM et en amphi, les autres cours sont sous la forme de TD. Les cours de l'UE 4 (le « cœur » des parcours) sont des CM pour les groupes des parcours (effectif de 40 étudiants), ce qui permet d'aborder des contenus théoriques essentiels dans les domaines abordés et de proposer aux étudiants des analyses de situations de façon très articulée, avec des groupes qui permettent un suivi très régulier. Une seule UE est composée de deux EC en contrôle terminal (UE1), toutes les autres sont évaluées en contrôle continu, ce qui permet un suivi des difficultés des étudiants.

Le taux faible de réussite à Lille 3 ne relève pas d'un manque d'implication de l'équipe mais il est justifié par au moins trois éléments liés aux statuts de nos étudiants et à notre niveau d'exigence :

- un nombre important d'étudiants est en reprise d'études et salarié, ils font leur année de L3 en deux ans (parfois plus), en particulier les étudiants inscrits au SEAD, qui très souvent ne bénéficient pas d'aménagement de leur temps de travail pour la reprise d'études (et quelques-uns sont très éloignés géographiquement). Nos dispositifs d'aide prennent en compte ces difficultés et nous accompagnons les étudiants pour qu'ils n'abandonnent pas leur projet malgré leurs contraintes
- les étudiants en convention ne passent pas tous les épreuves à Lille 3 l'année de la convention. Certains étudiants reviennent des années plus tard. Leur convention leur permet de se réinscrire plus tard aux mêmes conditions qu'initialement, alors que ceux qui ne sont pas en convention ont des UE supplémentaires à suivre, ce qui explique qu'ils s'inscrivent sans passer l'examen la même année
- une exigence que nous affichons dans les modalités de validation des semestres. En effet à la première session toute absence à un examen est considérée comme injustifiée (même avec des justificatifs médicaux), les étudiants doivent alors repasser la seconde session. Une absence injustifiée ne permet pas de valider le semestre, même si, par compensation des UE, les étudiants ont la moyenne, cette compensation n'a lieu qu'après le passage de la session 2. Ces règles seront discutées à nouveau au sein du conseil pour le prochain contrat, il ne s'agit aucunement de mettre

Présidence

Université Lille 3

Domaine universitaire
du Pont-de-Bois · BP 60149
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : (33) 03 20 41 66 73
Télécopie : (33) 03 20 41 65 97
Mél. : presidence@univ-lille3.fr

www.univ-lille3.fr

nos étudiants en difficulté mais de créer des conditions qui imposent une implication forte de leur part.

Il convient aussi de préciser qu'il y a un stage d'observation de 30 heures au semestre 6 dans le cadre de l'UE d'observation.

L'évaluation de la formation est faite à l'échelle de l'université, nous ne la faisons pas de façon systématique pour chacun de nos cours, mais les étudiants représentés au conseil de perfectionnement, au conseil du département participent au retour réflexif sur la formation.

Les points de recommandation (hormis l'évaluation des enseignements) sont pris en compte dans la nouvelle maquette.

